

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANUELLE 2025



En présentiel

Centre municipal des loisirs

3880, de l'Hôtel-de-Ville

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

13 mars 2025



TABLE DES MATIÈRES

Avis de convocation	3
Ordre du jour	4
Règles de procédures	5
Déclaration du SEI contre le harcèlement en milieu syndical	6
Avis d'élection.....	7
Bulletin de candidature.....	8
Serment d'office	9
Procès verbal AGA 2024.....	10
Rapport des officiers syndicaux.....	16
Julien Nobert, Président	17
Sabrina Williams, Vice-Présidente et Co-Présidente employé-e-s SST.....	18
Armand Leudjie, Secrétaire	20
Kelly Pothier, Trésorière	21
Marie-Eve, 1 ^{ère} Cheffe Déléguée de l'exécutif.....	22
Paul Galbas, 2 ^e Chef Délégué de l'exécutif	23
Julie Brunet, 3 ^e Cheffe Déléguée de l'exécutif	24
Marc-Antoine Grégoire, 4 ^e Chef Délégué de l'exécutif.....	25
Rapport des vérificatrices	26
Présentation des états financiers.....	28
Demande de subvention	34
Prévisions budgétaires	35
Rapports d'événements.....	39
Notes	46



AVIS DE CONVOCAATION

Assemblée générale annuelle

L'exécutif syndical du Syndicat des employé-e-s de l'impôt, section locale 10005, vous invite à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra :

QUAND : le 13 mars 2025

HEURE : 17h30

OÙ : Centre municipal des loisirs, situé au 3880, de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

COMMENT : Vous devez être membre en règle pour assister à l'AGA. Afin de calculer les repas, vous devez également compléter le formulaire ci-joint au lien suivant au tard le 26 février 2025. Passé cette date, nous ne pourrons pas vous garantir un repas.

Julien Nobert
Président
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005



ORDRE DU JOUR

Assemblée générale – 13 mars 2025

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle :

- **Mot de bienvenue du Président ;**
- **Présentation des invités.**

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 mars 2024

4. Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA du 14 mars 2024

5. Rapport des officiers syndicaux

6. Finances

- **Rapport des vérificatrices**
- **États financiers 2024**
- **Demandes de subventions**
- **Prévisions budgétaires 2025**

7. Reconnaissances

8. Période de questions pour l'exécutif

9. Élections des officiers syndicaux

10. Nomination des délégués d'information

11. Nomination des vérificatrices ou vérificateurs pour 2025

12. Nomination du Président(e) du Comité de candidatures pour l'AGA de 2026

13. Allocutions des invités :

- **Marc Brière** - Président National du SEI ;
- **Jérôme Martel** - VPR Région de Québec SEI.
- **Questions aux invités**

14. Varia

15. Levée de l'assemblée



RÈGLES DE PROCÉDURES

En général, chaque question à être considérée et débattue par une assemblée doit être proposée, appuyée et adoptée. Aucune discussion ne devrait avoir lieu sur une question avant cela.

Une question en considération peut être amendée. L'amendement doit faire l'objet d'une proposition et être appuyé avant d'être discuté. Nous devons par la suite voter sur l'amendement avant de revenir sur la question principale.

Un amendement peut être sous-amendé. Le sous-amendement doit également être appuyé avant d'être discuté. Nous devons par la suite voter sur le sous-amendement, pour revenir à l'amendement qui doit lui aussi être voté avant de revenir à la proposition principale. Ce processus est utilisé pour rendre une proposition plus précise dans son libellé.

Lorsque nous décidons de clore le débat sur un sujet discuté, nous pouvons recourir à la « *Question préalable* ». Une fois appuyée, l'assemblée doit voter sur l'acceptation de la « *Question préalable* ». Une fois adoptée, l'assemblée doit immédiatement voter sur la proposition sans argumenter davantage.

Nous pouvons aussi clore les discussions sur une question grâce à la « *Motion de référence* ». Elle peut prendre la forme d'une « *Motion de dépôt* » sur la table remise à un moment déterminé, référée à un comité, etc. Elle doit toutefois être appuyée et adoptée.

Toute personne qui assiste à une assemblée générale peut en appeler aux règlements, si elle croit que la procédure de l'assemblée n'est pas respectée ou que le débat s'écarte du sujet faisant l'objet de la discussion. Une personne peut également soulever une « *Question de privilège* », lorsque les débats dégénèrent en insultes, en insinuations, en grossièretés et que le président de l'assemblée n'interrompt pas le débat.



DÉCLARATION DU SEI CONTRE LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SYNDICAL
LISTE DES ADMINISTRATEURS DES PLAINTES DE HARCÈLEMENT

NOM : Marc Brière et Jérôme Martel

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE :

Le Syndicat des employé-e-s de l'Impôt (SEI) fait la promotion d'un niveau de tolérance zéro de harcèlement en milieu syndical. Chaque membre a le droit d'être traité avec respect et dignité. Le harcèlement d'un autre membre constitue une infraction à la discipline qui rend passible de pénalités en vertu de Statuts de la section locale, du SEI ou de l'AFPC. Il incombe à chaque membre de contribuer à un milieu syndical exempt de harcèlement.

OBJECTIF DE LA POLITIQUE:

Assurer un milieu syndical qui favorise la dignité, l'estime de soi, les objectifs personnels et politiques, le bien-être et la sécurité de chaque membre.
Promouvoir la prévention du harcèlement et mettre l'accent sur sa résolution.

DÉFINITIONS:

Le **harcèlement** est une expression de pouvoir et de supériorité de la part d'une personne ou d'un groupe de personnes sur une autre personne ou un autre groupe, souvent pour des motifs portant sur le sexe, la race, l'appartenance ethnique, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap, la situation de famille, la classe sociale ou économique, l'affiliation politique ou religieuse, la langue, ou l'abus du pouvoir ou de l'autorité inhérents à la charge syndicale. Le harcèlement peut aussi être à caractère personnel et ne pas être relié aux motifs énumérés ci-dessus.

Le **harcèlement sexuel** s'entend de tout comportement, propos, geste, ou contact d'ordre sexuel, qu'il s'agisse d'un incident unique ou d'une série continue d'incidents. Il peut comprendre, de façon non limitative :

- les remarques, blagues, insinuations ou sarcasmes, de nature sexuelle ou au sujet du physique, de l'habillement ou du sexe d'une personne;
- les gestes et les blagues insultants de nature sexuelle qui mettent mal à l'aise ou plongent dans l'embarras;
- l'affichage d'images pornographiques, de graffitis et d'autres documents offensants, soit sur support matériel, soit sous forme électronique;
- les regards concupiscent suggestifs à caractère sexuel;
- les demandes de faveurs sexuelles;
- les contacts physiques inutiles comme les attouchements, les tapotements ou les pincements;
- l'agression sexuelle.



AVIS D'ÉLECTION

Veillez prendre note que les postes suivants sont à combler par élection à l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 13 mars 2025 :

- **Vice-Président (e) : pour un mandat de 2 ans;**
- **Secrétaire : pour un mandat de 1 an;**
- **Trésorier (e) : pour un mandat de 2 ans;**
- **2^e chef délégué(e) : pour un mandat de 2 ans;**
- **4^e chef délégué(e) : pour un mandat de 2 ans.**

Tous les membres en règle sont éligibles à se présenter aux postes énumérés ci-dessus.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature peuvent le faire en remplissant le bulletin de candidature et en l'acheminant par courriel au président *du comité de candidature*, **le confrère Jérôme Martel, et ce à partir du 14 février 2025¹ à 08h00 HNE. Son adresse courriel est : martelj@ute-sei.org**

¹ Statuts et Règlements de la Section Locale 10005 :

Statut 19, « Procédures d'élections » :

Article 1 :

Les Lois reconnues dans ce pays pour la tenue d'élection générale, connues comme « Lois Électorales » seront suivies en tout temps. Le comité de nomination publiera pour tous les membres, cinq (5) jours ouvrables précédant la date de nomination, un avis à l'effet que les propositions peuvent être déposées pour la nomination des candidat-e-s aux différents postes de la section locale.



BULLETIN DE CANDIDATURE

Je, _____ de la Section Locale 10005,

propose par la présente, _____ à la charge

de _____ et j'ai signé ce ____ jour de _____ 20__.

Signature complète du proposant _____

Appuyé _____

Signature complète de l'appuyeur _____

Je, _____, accepte de

me porter candidat(e) à la charge de _____.

Signature du candidat(e) _____

Acheminer par courriel au président du comité de candidature, le confrère Jérôme Martel, à partir du **14 février 2025 à 08h00 HNE**. Son adresse courriel est le martelj@ute-sei.org.



SERMENT D'OFFICE

“Je _____ ayant été élu un des dirigeants de la section locale 10005 du Syndicat des employé-e-s de l'impôt, un élément de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, déclare solennellement que, durant tout mon mandat, je m'acquitterai des fonctions de mon poste, je ferai respecter le Syndicat, et je tiendrai toujours pour confidentielles toutes les questions du Syndicat qui seront portées à ma connaissance.”



Procès-verbal Assemblée Générale Annuelle 14 mars 2024

1. Bienvenue

- Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 18h05
- Mot de bienvenue du Président – Bienvenue à tous
 - Le président reconnaît les terres ancestrales où nous sommes.
 - Le président mentionne la bienvenue à tous et à nos invités Marc Brière et Jérôme Martel.
 - Le président parle de la grève, remercie toutes nos familles et tous les gens présents.
 - Le président demande 1 minute de silence pour nos membres disparus.
 - Le président mentionne les modalités de fonctionnement pour l'AGA.
 - Le décompte est de 76 membres dont 10 panellistes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 14 mars 2024

- Le président fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des amendements.
 - Aucun amendement proposé
- L'ordre du jour est proposé par Sabrina Williams et secondé par Kelly Pothier.
 - Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 mars 2023

- Puisque tous ont lu le procès-verbal avant la réunion, une exemption de lecture du procès-verbal est proposée par Sabrina Williams et secondée par Kelly Pothier.
 - Adopté à l'unanimité.
- L'adoption du procès-verbal est proposée par Sabrina William et secondée par Kelly Pothier.
 - Adopté à l'unanimité.

4. Affaires découlant du procès-verbal du 21 mars 2023

- Aucun

5. Rapport des officiers syndicaux

- Puisque tous ont lu le rapport des officiers syndicaux avant la réunion, une exemption de lecture est proposée par Sabrina Williams et secondée par Kelly Pothier.
 - Adopté à l'unanimité.
- L'adoption du rapport des officiers syndicaux est proposée par Christine Rouleau et est secondée par Sabrina Williams.
 - Adopté à l'unanimité.



6. Révision des statuts

- Le président introduit la présidente du comité des statuts.
- Le président remercie les membres, la présidente Sabrina Williams, le co-président Dany Gélinas, Kelly Pothier, Julie Brunet et Catherine Burman-Plourde
- La consœur Williams présente les modifications, toutes proposées par Sabrina Williams et secondées par Kelly Pothier.
 - Lecture par Sabrina Williams de la résolution 2024-03-R01
 - Adopté à l'unanimité des voix
 - Lecture par Sabrina Williams de la résolution 2024-03-R02
 - Adopté à la majorité des voix
 - Lecture par Sabrina Williams de la résolution 2024-03-R03
 - Adopté à la majorité des voix
 - Lecture par Sabrina Williams de la résolution 2024-03-R04
 - Adopté à l'unanimité des voix
 - Lecture par Sabrina Williams de la résolution 2024-03-R05
 - Adopté à l'unanimité des voix
 - Lecture par Sabrina Williams de la résolution 2024-03-R06
 - Adopté à l'unanimité des voix
 - Lecture par Kelly Pothier de la résolution 2024-03-R07
 - Adopté à la majorité des voix
 - Lecture par Kelly Pothier de la résolution 2024-03-R08
 - Adopté à l'unanimité des voix
 - Lecture par Kelly Pothier de la résolution 2024-03-R09
 - Adopté à l'unanimité des voix
 - Lecture par Kelly Pothier de la résolution 2024-03-R10
 - Adopté à la majorité des voix
 - Lecture par Kelly Pothier de la résolution 2024-03-R11
 - Adopté à la majorité des voix
 - Lecture par Kelly Pothier de la résolution 2024-03-R12
 - Adopté à la majorité des voix
 - Lecture par Kelly Pothier de la résolution 2024-03-R13
 - Adopté à la majorité des voix
 - Lecture par Kelly Pothier de la résolution 2024-03-R14
 - Adopté à la majorité des voix
 - Lecture par Sabrina Williams de la résolution 2024-03-R15
 - Adopté à la majorité des voix
- Le président remercie l'auditoire puisque c'est un point assez fastidieux.

7. Résolution 2024-03-R16 - Cotisation spéciale

- Lecture de la résolution 2024-03-R16
 - Puisque le proposeur initial est absent, le président demande si quelqu'un d'autre peut proposer la résolution.
 - Changement de proposeur. Marie-Eve Gélinas propose, et Simon Aubry seconde.
 - Quelques questions auxquels Julien, Marc et Jérôme répondent.
 - Adopté à la majorité des voix.



8. Finances

- Rapport des vérificatrices
 - Le président demande si l'une des vérificatrices est disponible. Christine Rouleau se propose pour lire le rapport des vérificatrices.
 - Christine Rouleau propose le rapport et Isabelle Payen seconde
 - Adopté à l'unanimité
- États financiers 2023
 - L'exemption de lecture est proposée par Sabrina Williams et secondée par Jocelyn Boulanger.
 - Adopté à la majorité.
 - L'adoption des états financiers est proposée par Sabrina Williams et secondée par Jocelyn Boulanger.
 - Adopté à l'unanimité
- Demandes de subventions
 - Le président mentionne la demande de subvention de 1000\$ pour le Party de Noël
 - Lecture de la demande par Sarah Dufresne. La résolution est proposée par Sarah Dufresne et secondé par Sabrina Williams.
 - Adopté à la majorité
 - Le président mentionne la demande de subvention de 1000\$ pour Noël des enfants
 - Lecture de la demande par Sarah Dufresne. La résolution est proposée par Sarah Dufresne et secondé par Sabrina Williams.
 - Adopté à la majorité
 - Le président mentionne la demande de subvention de 1000\$ pour la Ligue de balle-molle
 - Lecture de la demande par Sarah Dufresne. La résolution est proposée par Sarah Dufresne et secondé par Sabrina Williams.
 - Adopté à la majorité
 - Le président mentionne la demande de subvention de 1000\$ pour le Tournoi de golf annuel du CNVR 2023
 - Lecture de la demande par Benoit Boisvert. La résolution est proposée par Benoit Boisvert et secondé par Sabrina Williams.
 - Adopté à la majorité
- Prévisions budgétaires 2024
 - L'exemption de lecture est proposée par Sabrina Williams et secondée par Jocelyn Boulanger.
 - Adopté à majorité
 - L'adoption des prévisions budgétaires 2024 est proposée par Sabrina Williams et secondée par Jocelyn Boulanger.
 - Adopté à l'unanimité



9. Période de question pour l'exécutif

- Le président invite les gens à poser les questions s'il y lieu
 - Aucune question

10. Élection des officiaux syndicaux

- Le président cède la parole au président national du SEI Marc Brière pour les élections
- Confrère Brière explique les modalités de vote et le fonctionnement
- Confrère Brière présente les postes en élections
 - Président(e) : pour un mandat de 2 ans
 - Une seule candidature reçue, celle de Julien Nobert
 - Aucune autre candidature, élu par acclamation
 - Vice-Président(e) : pour un mandat de 1 ans ;
 - Une seule candidature reçue, celle de Sabrina Williams
 - Aucune autre candidature, élue par acclamation
 - Secrétaire: pour un mandat de 2 ans ;
 - Une seule candidature reçue, celle de Jocelyn Boulanger
 - Au premier tour, Marie-Eve Gélinas est proposée par Émilie Cadotte et secondé par Pierre Gauthier.
 - Au premier tour, Kelly Pothier est proposée par Caroline Rehel et secondé par Valérie Bartlett
 - Marc Brière déclare la période de candidature fermée
 - Jocelyn Boulanger retire sa candidature au poste de secrétaire.
 - Kelly Pothier fait son discours
 - Marie-Eve Gélinas fait son discours
 - Kelly Pothier élue à la majorité
- 1e chef délégué(e) : pour un mandat de 2 ans ;
 - En candidature : Marie-Eve Gélinas est proposée par Nancy Millette et secondé par André Leclerc
 - Après les 3 tours, le confrère Brière déclare la période de candidature fermée et demande à la consœur Gélinas si elle accepte la mise en candidature.
Marie-Eve Gélinas accepte et est élue par acclamation.
- 2e chef délégué(e) : pour un mandat de 1 an;
 - En candidature : Julie Brunet est proposée par Simon Henri et secondé par Mikael St-Onge Lefebvre.
 - Après 1 tour, Christine Rouleau propose Paul Galbas, secondé par Stéphane Beaudoin
 - Le confrère Brière déclare la période de candidature fermée et demande au confrère Galbas s'il accepte la mise en candidature.
Paul Galbas accepte la candidature
Julie Brunet se désiste de sa candidature



- 3e chef délégué(e) : pour un mandat de 2 ans.
 - En candidature : Kelly Pothier mais sa candidature est retirée
 - Après 1 tour, la consœur Marie-eve Gélinas propose Julie Brunet et secondé par Christine Rouleau.
 - Le confrère Brière déclare la période de candidature fermée et demande à la consœur Brunet si elle accepte la mise en candidature.

Julie Brunet accepte et est élu par acclamation.

- Trésorier: pour un mandat de 1 an ;
 - Au premier tour, Jocelyn Boulanger est proposé par Lauriane Dreux et secondé par Stephane Beaudoin
 - Le confrère Brière déclare la période de candidature fermée et demande à la consœur Brunet si elle accepte la mise en candidature.

Jocelyn Boulanger accepte et est élu par acclamation.

11. Nomination des délégués d'information

- Le président national demande s'il y a des gens intéressés pour devenir délégués d'information. Confrère Nobert fait l'exposition sur les tâches des délégués d'information
 - Valérie Bartlett se propose comme déléguée d'information
 - Simon Robichaud se propose comme délégué d'information
 - Christine Rouleau se propose comme déléguée d'information

Le président national fait faire le serment d'office à tous les élus et nommés.

12. Nomination des vérificatrices ou vérificateurs pour 2024

- Sabrina Williams propose les candidatures de Christine Rouleau et Marie-Eve Gélinas seconde
- Kelly Pothier propose Valérie Bartlett et Marc-Antoine Grégoire seconde
 - Les deux acceptent.
- Une demande est faite à savoir si quelqu'un se propose pour être substitut?
 - Simon Robichaud propose Simon Aubry et Julie Brunet seconde.
 - Simon Aubry accepte

13. Nomination du Président(e) du Comité de candidatures pour l'AGA 2025

- Confrère Nobert précise avec le président national que le président du comité de candidature peut voter.
 - Marc-Antoine Grégoire propose Simon Aubry et est secondé par Simon Robichaud.
 - Simon Aubry accepte
 - Aucun substitut n'a été déterminé.



14. Allocution des invités

- Jérôme Martel VPR région du Québec
 - Jérôme félicite les élus.
 - Jérôme mentionne que nous avons prouvé que notre région est la meilleure au Canada, et nous l'avons prouvé lors de la grève.
 - Jérôme mentionne qu'il faut faire attention au vol de temps/accès non autorisé.
 - L'employeur a l'obligation d'adaptation. En cas de problème allez voir section locale.
 - Si les gens sont convoqués pour enquête disciplinaire, contactez le syndicat dès le début.
- Marc Brière Président national SEI
 - Marc débute son allocution et remercie l'auditoire et l'exécutif et que les gens de Shawinigan sont des passionnés
 - Marc parle du développement qu'il y aura durant les prochains mois.
- Questions aux invités
 - Aucune question pour nos invités

15. Varia

- Aucun sujet.

16. Levée de l'assemblée

- Proposée par Geneviève Hayeur à 21h38.

Julien Nobert
Président
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Sabrina Williams
Vice-Présidente
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005



RAPPORT DES OFFICIERS SYNDICAUX



Julien Nobert, Président

Consoeurs, confrères et amis,

L'année 2024 a été marquante et l'heure est maintenant venue d'en faire le bilan.

Cette année a été celle du téléprésentiel. Ce sujet a été présent tout au long de l'année et je suis fier de la participation de notre section locale lors de la manifestation-éclair qui a été organisée au printemps dernier. Je suis également fier d'avoir été l'un des instigateurs de la campagne de grief nationale en contestation de cette directive qui ne cesse de changer.

J'ai aussi pris part à plusieurs rencontres régionales et nationales dans la dernière année, notamment les congrès de l'AFPC, diverses conférences et événements, dont le Fonds de solidarité FTQ, auquel j'agis à titre de RL. Je me suis fait une priorité de consolider les liens avec mes homologues ailleurs au pays lors de ces rencontres. Je me suis aussi fait un point d'honneur d'apporter nos enjeux, nos insatisfactions et nos doléances sur toutes les tribunes possibles.

J'ai également eu le privilège et l'honneur d'accompagner de nombreux membres vers la retraite en apportant l'aide nécessaire pour qu'ils puissent compléter leurs documents de retraite. J'ai également remis de nombreuses montres aux membres du 10005 qui ont quitté pour la retraite en 2024.

Toujours selon notre mission, le SEI 10005 a encore une fois cette année été présent dans la collectivité, en procédant à des dons de produits lors de la journée internationale contre la violence faite aux femmes, en faisant tirer des certificats cadeaux aux participants de la CCMTGC, en contribuant à la campagne des paniers de Noël et en continuant de renouveler notre catalogue d'offres promotionnelles exclusives aux membres du 10005 dans des entreprises locales.

J'ai également eu le privilège de représenter plusieurs membres, ce qui constitue pour moi une source immense de fierté. Peu importe l'issue, je suis toujours certain d'avoir déployé tous mes efforts pour garantir le respect de vos droits et faire en sorte que votre voix soit entendue. J'ai également porté votre voix à de nombreuses occasions dans les médias régionaux afin de sensibiliser notre collectivité à nos enjeux et notre réalité.

2025 s'annonce pleine de défis, avec les enjeux budgétaires de l'employeur, les suppressions de postes, l'incertitude et le climat anxiogène dans lequel nous devons tous naviguer. Cependant, c'est aussi une année de nouvelles opportunités, avec le déménagement dans le nouvel édifice. La tolérance, la patience et le savoir-être seront plus importants que jamais. En restant solidaires et en nous soutenant mutuellement, nous surmonterons les obstacles qui se présentent à nous. Je vous assure de mon soutien à chaque étape ! Ensemble, nous construirons un avenir meilleur.

En toute solidarité!



Sabrina Williams, Vice-Présidente et Co-Présidente employé-e-s SST

Consoeurs, confrères et amis,

L'année 2024 s'annonçait une période de calme et de stabilité, et j'avoue qu'il y avait quelque chose d'irréaliste dans cette attente. Nous nous sommes tous souvent dit que cette année serait plus sereine, mais si l'on y réfléchit bien, il semble que nous soyons toujours dans une dynamique de changement et de défis. C'était peut-être naïf de penser que nous pourrions enfin avoir une année tranquille, mais c'est un défi que nous avons relevé malgré tout.

L'un des changements majeurs de cette année fut le départ d'un ami précieux au sein de notre exécutif. Son absence a entraîné des répercussions bien au-delà de la simple vacance de son poste. Pour ma part, cela a signifié davantage de responsabilités, non seulement en tant que vice-présidente, mais également j'ai contribué à soutenir la gestion de notre fonctionnement, notamment en apportant mon aide à la gestion des finances, en veillant à la bonne tenue des livres et au suivi des dépenses pour assurer que tout se déroule dans les règles et en respectant notre budget.

En parallèle de ces responsabilités administratives, j'ai été honorée d'être nommée co-présidente du comité local de santé et de sécurité au travail. Cela m'a permis de me plonger dans un domaine essentiel pour le bien-être de tous nos collègues. J'ai suivi une formation en réclamation CNESST, une expérience enrichissante qui m'a offert un aperçu précieux des enjeux auxquels font face nos travailleurs en cas d'incidents. J'ai aussi eu la chance d'assister à la Conférence SST – AFPC-QC et à la Conférence SST SEI, deux événements majeurs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Ces conférences ont été des occasions de discuter des meilleures pratiques et de renforcer nos réseaux de solidarité pour un environnement de travail plus sûr et plus équitable.

L'année a aussi été marquée par ma participation au Congrès de l'AFPC, où nous avons discuté des grands enjeux syndicaux du moment. J'ai également joué un rôle important en tant que remplaçante à la présidence en l'absence du président à l'Inter. Cette responsabilité m'a permis de prendre part activement à la prise de décisions stratégiques au sein de notre organisation.

Mais l'un des moments les plus mémorables fut sans doute le tout premier BLITZ FTQ, un événement qui a remporté un grand succès et qui a permis de mobiliser notre communauté de manière impressionnante autour de la planification de la retraite. De plus, la Réunion Annuelle FTQ a été un autre moment clé où nous avons renforcé nos liens et abordé les défis à venir en matière de retraite et de sécurité financière. Cela a été un excellent point de rassemblement pour discuter de nos objectifs communs et des actions à mener pour défendre les droits des travailleurs, notamment en matière de préparation à la retraite.



En regardant vers 2025, les perspectives sont loin d'être calmes. Avec la démission de notre Premier ministre Justin Trudeau, l'inauguration du nouvel édifice fédéral et les prévisions de coupes budgétaires, il est évident que nous serons confrontés à de nombreux défis. Ces événements auront un impact majeur sur le paysage politique et syndical. Le climat sera probablement tendu, et nous devons faire face à des décisions difficiles et des changements qui influenceront notre quotidien professionnel et personnel.

Toutefois, même dans ce contexte de turbulences, je suis convaincue que nous avons les ressources et la solidarité nécessaires pour relever ces défis. Nous avons montré en 2024 que, même face à l'incertitude, nous pouvons avancer et progresser ensemble. Alors, préparez-vous à une année qui s'annonce riche en rebondissements et en actions. Attachez vos tuques et embarquez avec nous pour une aventure qui, bien que mouvementée, nous permettra de renforcer nos valeurs et de défendre nos acquis.

En tant que co-présidente représentant les employées sur le comité local SST, j'ai eu l'occasion de répondre à plusieurs enjeux, d'enquêter sur certaines situations et me suis impliqué très activement dans la vie de ce comité, afin qu'il soit vivant et que les gens qui y participent y soient actifs. La transitions vers le nouvel édifice apporte son lot d'enjeux. Je pense notamment aux démantèlements qui ont lieux et qui sont orchestrés de main de maitre par nos membres de finance et administration. Je leur lève mon chapeau et leur suis très reconnaissante de faire tous les efforts nécessaires pour que cette étape soit faite de la meilleure façon possible. L'ergonomie au travail est également un enjeu important qui a mobilisé le comité pendant toute l'année et qui continuera assurément en 2025, avec le déménagement dans le nouvel édifice. Soyez assurés de mon entier support tant syndicalement, que pour les questions de SST.

En toute solidarité!



Armand Leudjie, Secrétaire

Consoeurs, confrères et amis,

Voici que le soleil se couche sur la première année de mon mandat à titre de trésorier de la section locale 10005. Une année bien courte parce que je l'ai embrassé à mi-chemin. Cependant il importe de souligner que c'était une année d'apprentissage qui exigeait de se familiariser avec les outils financiers et de s'imprégner de la réalité sur le terrain. Bien que des contraintes d'ordre opérationnels aient obstrués quelque peu ma disponibilité, je reste optimiste et je suis satisfait d'avoir touché du bout des doigts les réalités syndicales. Pour une première année ce fut un baptême de feu. Le support des uns et des autres m'ont permis d'avoir un regard synoptique sur la gestion des finances. C'est un poste qui demande d'être proactif, rigoureux et exige une disponibilité quasi-permanente. J'ai fait de mon mieux pour ne pas handicaper cette belle dynamique.

Bien que trésorier, j'ai eu le privilège de représenter la diversité ethnoculturelle dans tous ses aspects. Ce furent des moments d'échanges agréables qui débouchaient sur plusieurs questionnements avec pour objectif l'amélioration continue des interactions entre les membres. Plusieurs activités culturelles et rencontres virtuelles ont été organisées sous mon impulsion. J'ai aussi fait un résumé de la clôture du plan d'action de la DEV tant à nos rencontres mensuelles que lors des rencontres régionales.

Faisant partie de l'exécutif, j'ai été appelé à assister à plusieurs rencontres patronales. Rencontres durant lesquelles les sujets étaient abordés avec beaucoup de courtoisie et de pugnacité. L'ouverture d'esprit et le souci de désamorcer les différends et les incompréhensions étaient toujours mis en avant. J'ai eu l'occasion d'accompagner quelques membres dans la recherche du rétablissement de leurs droits. C'est un exercice assez passionnant qui a débouché sur une satisfaction mutuelle. L'approche avec les gestionnaires était empreinte de tact, de respect et surtout de professionnalisme.

Au moment où le train de 2024 rentre en gare, je demeure convaincu que la section locale 10005 est une section extraordinaire qui se démarque par son dynamisme et sa volonté à prioriser les questionnements de ses membres.

En toute solidarité!



Kelly Pothier, Trésorière

Consoeurs, confrères, amies et amis,

2024... Quelle année mouvementée ce fut! Une autre belle année d'apprentissage dans mon rôle d'officière syndicale. Revenons à l'Assemblée générale annuelle de mars dernier, où vous m'avez élue secrétaire de notre section locale. Je vous remercie de cette confiance que vous m'avez témoignée. Cette nouvelle expérience m'a permis de grandir dans mon rôle syndical de mettre mes compétences administratives à profit du 10005. C'est un plaisir pour moi de travailler avec vous et pour vous.

C'est lors de la journée internationale des travailleurs du 1er mai que l'employeur nous a annoncé le retour au bureau à raison de 3 journées par semaine en septembre. Je suis fière que nous nous soyons soutenus et que nous ayons, ensemble, manifesté notre mécontentement de cette décision devant le bureau.

L'année 2024 m'a permis de continuer mon apprentissage syndical en participant à différentes formations, dont la formation du SEI sur les griefs en avril dernier. J'ai également suivi des formations en lien avec la santé et la sécurité au travail. J'ai d'ailleurs eu l'opportunité de me joindre au Comité local de santé et sécurité au travail en octobre. Je suis fière de vous représenter dans ce comité, qui est très important pour moi.

En tant que représentante de secteur, j'assiste à des rencontres mensuelles avec les gestionnaires de chacun des secteurs que je représente, afin de faire le point, prendre le pouls de ce qui se passe dans vos secteurs, de même que de m'assurer du respect de vos droits. J'ai également eu l'occasion de me présenter à vous dans certaines rencontres de secteur et ce fut un plaisir pour moi de vous y rencontrer.

Tout au long de l'année, j'ai assisté aux différentes rencontres du Conseil du District 4 de l'AFPC Québec. J'ai eu l'occasion d'y être votre voix et de vous y représenter. C'est également en 2024 que j'ai eu la chance d'assister à mon premier Inter-Régional de même qu'à ma première Conférence des présidents(es), à titre d'observatrice. J'ai eu la chance d'y suivre une formation sur les mesures d'accommodation, d'en apprendre davantage sur les défis rencontrés par les autres sections locales de même que de réseauter avec différentes personnes de d'autres sections.

2024 fut une année mouvementée et la prochaine année s'annonce une autre année de défis: changement de gouvernement imminent, entrée dans la nouvelle bâtisse et le retour au bureau à 3 journées par semaine, sans oublier notre convention qui arrivera à échéance. Cela étant dit, je suis prête à affronter 2025 avec vous, car ensemble, tout est possible!

En toute solidarité!



Marie-Eve, 1^{re} Cheffe Déléguée de l'exécutif

Consoeurs, confrères et amis,

Voilà trois ans que j'ai l'honneur de vous représenter en tant que votre représentante syndicale, et ce parcours a été marqué par une implication croissante et un engagement sans faille envers les intérêts de nos membres. Cette dernière année, en particulier, a été une année charnière, marquée par une prise de responsabilités accrue et une participation active à des initiatives essentielles au sein de notre section locale. Tout au long de cette période, j'ai eu la chance de participer à plusieurs programmes de formation et de développement, de rejoindre des instances décisionnelles importantes et de m'investir pleinement dans notre syndicat.

Cette année, plus particulièrement, a été celle où mon implication a pris un tournant décisif, notamment quand j'ai eu l'opportunité de participer activement au programme de développement en leadership syndical. Cette expérience m'a permis d'acquérir des compétences essentielles pour mener à bien mes responsabilités au sein du syndicat, tout en renforçant ma capacité à défendre les intérêts des membres à différents niveaux. Ce programme a été un levier pour améliorer l'efficacité de mes actions et a contribué à une meilleure représentation de nos membres au sein du syndicat.

De même, j'ai été honorée d'être nommée trésorière du Conseil de District de la Mauricie. Cette responsabilité me permet de contribuer à la gestion financière du syndicat et de veiller à la transparence des ressources allouées à nos différentes initiatives. En tant que trésorière, mon rôle est de garantir que les fonds sont utilisés de manière efficace pour soutenir les actions syndicales et répondre aux besoins de nos membres.

Mon implication au sein du comité Santé et Sécurité a été un aspect central de mon engagement syndical également. Le travail de ce comité est essentiel pour promouvoir un environnement de travail plus sûr pour nos membres, en sensibilisant à l'importance de la prévention des risques et en veillant à ce que des mesures adéquates soient mises en place. En tant que membre actif de ce comité, j'ai eu l'opportunité de participer à la Conférence sur la santé et la sécurité de l'AFPC-Québec. Cet événement m'a permis d'échanger des idées et des bonnes pratiques avec d'autres syndicalistes et experts du domaine, renforçant ainsi notre capacité collective à défendre la sécurité des travailleurs dans notre région et au-delà.

Ce rapport témoigne de mes efforts pour contribuer au développement et à la défense des droits des travailleurs à travers mes diverses responsabilités au sein du syndicat. L'année écoulée a été marquée par des réalisations importantes, tant sur le plan personnel que collectif. Je tiens à remercier tous les membres pour leur soutien et leur engagement. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour des conditions de travail plus justes et sûres, tout en renforçant notre solidarité et notre action syndicale.

En toute solidarité!



Paul Galbas, 2e Chef Délégué de l'exécutif

Consoeurs, confrères et amis,

Pour moi, l'année 2024 fut remplie de rebondissements professionnels pendant laquelle j'ai joué différents rôles à la gestion du CNVR ainsi qu'à l'Administration centrale. Ces obligations m'ont obligé de remodeler ma ferveur syndicale sans toutefois l'ignorer. Même si je n'ai pas été en mesure de vous servir à plein temps, je retiens plusieurs facettes positives de cette période. La première, le renouement avec l'équipe syndicale. Pour moi, faire partie d'une équipe vouée à la protection de ses membres et l'application des droits enchâssés dans notre convention collective était impératif. Suite aux élections, en mars 2024, le train s'est mis en marche. On m'assignait les programmes du RTT1 et de l'Observation. Aussitôt, j'ai replongé dans mes responsabilités syndicales via plusieurs rencontres avec les gestionnaires. Tantôt discutant des mouvements de personnel, de prolongations de contrats, de rendement, de comportement, de prévisions stratégiques, avec l'objectif d'appuyer les membres aux mieux de mes connaissances. J'ai discuté avec plusieurs d'entre vous sur des sujets qui vous confrontaient, qui vous mettaient mal à l'aise. J'ai tenté de réconforter plusieurs victimes du glaive du moratoire.

En avril, j'ai participé au « Cours national sur les Griefs », ainsi que celui sur la « Réclamation à la CNESST ». J'ai participé à des rencontres patronales-syndicales et suivi les formations relatives. Malheureusement, nous avons dû boycotter ces initiatives en réplique à la décision de l'employeur d'augmenter à 3 jours la présence obligatoire au bureau. Vous vous rappelez? En septembre j'ai assisté au cours de « Mobilisation et représentation en matière de racisme au travail ». Comme on dit, c'est bien tombé. En tant que membre du « Comité d'équité en matière d'emploi et de diversité (ÉME-D) », je peux vous assurer qu'on ne m'a pas prié longtemps pour participer à cette formation. Je suis également représentant des personnes en situation de handicap et responsables du réseau local de même vocation. J'ai dernièrement organisé un kiosque pour faire la sensibilisation des handicaps invisibles via le port d'un porteclé à l'effigie d'un Tournesol. J'espère vous en faire part davantage dans un proche avenir. Depuis décembre, je représente les membres aux programmes des Appels et des Allègements. Les quelques rencontres avec leur gestion respective m'ont confirmé une situation d'insécurité pour laquelle je suis de tout cœur avec vous. L'état des finances publiques a créé un sentiment d'incertitude parmi tous.

Avec les défis de 2025 à venir, je souhaite être à vos côtés, beau temps mauvais temps, vous assistant vers un avenir plus prometteur axé sur une plus grande transparence de l'Agence, dans un esprit d'équité où le terme « les gens d'abord » prendra un sens réel.

En toute Solidarité!



Julie Brunet, 3^e Cheffe Déléguée de l'exécutif

Consoeurs, confrères et amis,

Je suis à l'agence depuis mai 2022 et dès cet instant, j'ai voulu faire partie du syndicat. La justice pour tous a toujours été très importante pour moi. J'ai donc par la suite, participé au comité des statuts et règlements à 2 reprises, j'ai été cheffe de piquet pendant la grève où d'ailleurs, j'ai prêté serment pour être déléguée d'information et en mars 2024, j'ai été élue au poste de 2^{ème} cheffe déléguée, où je termine donc ma 1^{ère} année de mon mandat de 2 ans.

J'ai également participé à plusieurs formations sur divers sujets ce qui m'a permis d'être plus outillée et ainsi pouvoir mieux vous aider, vous, les membres. Cet automne, j'ai représenté des membres en déposant des griefs et cela a été très formateur.

C'est avec plaisir que je participe aux rencontres syndicales/patronales des 2 secteurs que je représente. La communication est facile et le lien de confiance s'est installé au cours de ces rencontres et tout ceci, dans votre intérêt. Je participe également aux réunions mensuelles du syndicat qui sont à mon avis, très importantes. On y apprend ce qui se fait et se passe au niveau syndical, au niveau des différents comités et des départements.

J'ai découvert durant les 2 dernières années à quel point un syndicat est important dans un milieu de travail et que oui, l'union fait la force. Je suis fière de faire partie d'une équipe soudée, dynamique et surtout qui a à cœur les intérêts de ses membres et ce, en toute transparence et authenticité.

2024 m'a permis d'en apprendre beaucoup sur le syndicalisme, la solidarité, l'entraide et ainsi, je pourrai mieux vous accompagner si besoin.

En toute solidarité!



Marc-Antoine Grégoire, 4^e Chef Délégué de l'exécutif

Consœurs, confrères et amis,

L'année 2024 a été pour moi une 3^e année en tant que Chef délégué et la troisième à m'impliquer au sein de notre section locale syndicale. Il s'agit d'une année mouvementée pour la vie syndicale et ce fut pour moi une opportunité d'acquérir une multitude de connaissances et de combler davantage mon sentiment de justice.

Tout au long de cette année, j'ai suivi plusieurs formations en outre celle sur la SST et j'aurai la chance d'assister pour une dernière fois à un inter en fin janvier 2025. De plus, j'ai assisté aux rencontres mensuelles du local 10005 tout au long de l'année.

J'ai été le représentant de plusieurs secteurs de travail : les Appels, l'Insolvabilité et je suis présentement représentant du mandat pour les services aux chefs d'équipe que j'avais moi-même initié. Dans ce rôle, j'ai assisté à de nombreuses rencontres avec les gestionnaires pour offrir des suggestions et de m'assurer que les droits des membres soient respectés.

Depuis le début de mon mandat, j'ai été sollicité par des membres pour faire valoir leurs droits auprès de la gestion. De plus, je suis resté disponible afin de répondre à vos questions afin que vous puissiez faire des choix éclairés et de vous renseigner sur vos inquiétudes.

Cet automne, nous avons eu une partie de l'année mouvementée dû aux annonces de réduction budgétaire. En effet, l'employeur se donne maintenant le droit de mettre à pied ses employés à tout moment dû à son déficit budgétaire. Nous avons vu dernièrement environ 60 employés perdent leur emploi dans un département local à Shawinigan et s'en suivi un effet domino sur les divers départements. L'avenir n'a jamais été aussi incertain pour les contractuels et les intérimaires et le syndicat se doit d'être présent pour s'assurer que les droits des membres ne soient pas bafoués. Beaucoup de travail syndical se présentera à nous d'ici la fin mars et une année encore plus mouvementée se présentera pour mes confrères et consœurs avec la continuité des réductions budgétaire la possibilité d'un changement d'ère politique. Toutefois, j'ai espoir que les membres seront se mobiliser en moment opportun puisque le nombre fait la force.

En toute Solidarité!



RAPPORT DES VÉRIFICATRICES



Shawinigan, le 12 février 2025

Objet : Rapport de vérification des livres comptables

Tel que nous le demandait notre mandat, nous avons procédé à une vérification exhaustive des revenus et dépenses du Syndicat des employé-e-s de l'impôt, section locale 10005, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2024.

Toutes les réclamations, toutes les pièces justificatives, ainsi que tous les chèques encaissés ont été examinés. Nous avons également analysé tous les dépôts et déboursés.

Nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les transactions financières ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux normes et usages prévus.

En toute solidarité,

Valérie Bartlett

Christine Rouleau



PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS



ÉTAT DES RÉSULTATS-EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024-12-31	2023-12-31	2022-12-31	BUDGET 2024
REVENUS				
Cotisations syndicales	73 892,18 \$	68 310,52 \$	91 845,09 \$	65 000,00 \$
Cotisation fond de grève	8 826,00 \$	- \$	- \$	- \$
Interêts (placement)	25 521,00 \$	17 216,29 \$	21 628,86 \$	25 000,00 \$
Interêts (compte courant)	2 546,80 \$	10 718,63 \$	1 332,15 \$	1 000,00 \$
Revenus divers	299,65 \$	712,65 \$	478,02 \$	- \$
TOTAL DES REVENUS	111 085,63 \$	96 958,09 \$	115 284,12 \$	91 000,00 \$
DÉBOURSÉS				
Cadeaux et dons	8 346,95 \$	7 878,90 \$	9 874,58 \$	8 500,00 \$
Frais de bureau	4 562,99 \$	3 294,13 \$	3 738,53 \$	4 300,00 \$
Frais opérationnels	18 575,04 \$	19 443,58 \$	20 440,24 \$	21 700,00 \$
Indemnités de grève versées	1 450,00 \$	407 150,00 \$	- \$	- \$
Grève - coûts reliés	- \$	16 311,06 \$	- \$	- \$
Achat de matériel informatique	1 965,82 \$	4 966,82 \$	8 724,13 \$	1 000,00 \$
Activités sociales	608,28 \$	111,10 \$	7 099,66 \$	1 000,00 \$
Subventions	3 660,00 \$	4 293,10 \$	3 500,00 \$	4 000,00 \$
Commandite	425,00 \$	500,00 \$	3 853,31 \$	- \$
Salaires et avantages sociaux	1 902,02 \$	1 772,12 \$	1 161,92 \$	2 000,00 \$
Congrès et formations	10 000,62 \$	(8 544,23) \$	(1 710,61) \$	23 400,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	51 496,72 \$	457 176,58 \$	66 325,77 \$	65 900,00 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	59 588,91 \$	(360 218,49) \$	48 958,35 \$	25 100,00 \$



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024-12-31	2023-12-31	2022-12-31
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse Caisse Desjardins	64 410,91 \$	31 035,73 \$	64 443,78 \$
Petite Caisse	220,00 \$		
Part Sociale Caisse Desjardins	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
Intérêts à recevoir	7 857,38 \$	7 684,93 \$	10 840,92 \$
Comptes à recevoir	299,65 \$	- \$	- \$
Assurances payées d'avance	- \$	- \$	436,51 \$
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	72 792,94 \$	38 725,66 \$	75 726,21 \$
ACTIF À LONG TERME			
Placement à court terme	- \$	- \$	80 000,01 \$
Placement à long terme	525 521,00 \$	500 000,00 \$	743 699,64 \$
TOTAL DE L'ACTIF À LONG TERME	525 521,00 \$	500 000,00 \$	823 699,65 \$
TOTAL DE L'ACTIF	598 313,94 \$	538 725,66 \$	899 425,86 \$
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Carte de crédit (visa Desjardins)	(0,63) \$	- \$	- \$
A déboursier - ARC	- \$	- \$	157,46 \$
A déboursier - Revenu Quebec	- \$	- \$	316,13 \$
CNESST à déboursier	- \$	- \$	8,12 \$
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	(0,63) \$	- \$	481,71 \$
AVOIR			
CAPITAL			
Capitaux propres	538 725,66 \$	898 944,15 \$	849 985,80 \$
Bénéfices non répartis	59 588,91 \$	(360 218,49) \$	48 958,35 \$
TOTAL DE L'AVOIR	598 314,57 \$	538 725,66 \$	898 944,15 \$
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	598 313,94 \$	538 725,66 \$	899 425,86 \$



Notes complémentaires

31 décembre 2024

Constitution

Le Syndicat des Employé-e-s de l'Impôt, section locale 10005, est un organisme à but non lucratif qui offre à ses membres des services syndicaux.

Convention comptable

Selon notre méthode de comptabilité, aucun amortissement n'est calculé. Les achats de mobilier et de matériel informatique sont comptabilisés comme dépenses courantes.

Cotisations syndicales

Il est à noter que pour 2023, le revenu de cotisations syndicales mentionnée à l'état des résultats ne totalise que les cotisations de 11 mois sur 12 en raison de délai de traitement de la part du national. Le versement qui aurait dû être reçu en décembre ne l'a été qu'en janvier 2024. De ce fait, il est à noter que pour 2024 le revenu total est pour 13 mois de cotisations.

En 2023, la section locale a procédé à un dépôt à terme de 500 000 \$, investi pour 5 ans, au taux d'intérêt de 5,1% annuellement. L'échéance est le 13 septembre 2028. Il est permis de faire un retrait, une fois par année, pour un montant maximal de 30 000 \$. En cas de grève, ce placement est disponible dans son intégralité.



Suite des notes complémentaires
 31 décembre 2024

Cadeaux et dons	Coût réel
Cadeaux CCMTGC	1 000,00 \$
Dons	1 849,69 \$
Montres (cadeaux de retraite)	5 497,26 \$
Coût net	8 346,95 \$

Frais de bureau	Coût réel
Contrat photocopieur	237,22 \$
Frais de poste	23,22 \$
Frais de service incendie	66,69 \$
Papeterie et fournitures de bureau	4 235,86 \$
Coût net	4 562,99 \$

Frais d'opérations	Coût réel
Repas pour réunions mensuelles	2 157,06 \$
Kilométrage pour réunions mensuelles	0,00 \$
Télécommunications	2 788,75 \$
Frais bancaire	76,01 \$
Loyer	8 366,19 \$
Frais d'assurance	829,16 \$
Système d'alarme	453,91 \$
Électricité	1 715,69 \$
Registraire des Entreprises	39,00 \$
CNESST	0,00 \$
Logiciels informatiques	2 149,27 \$
Coût net	18 575,04 \$

Subventions	Coût réel
Tournoi de Golf	1 000,00 \$
Fête de Noël des enfants	1 000,00 \$
Party de Noël	660,00 \$
Balle molle	1 000,00 \$
Coût net	3 660,00 \$



Suite des notes complémentaires
 31 décembre 2024

Congrès et Formations

1 - Conférences des président(es)	Coût réel
Salaires	4 822,90 \$
Perdiem	2 500,00 \$
Hébergement	4 195,52 \$
Transport	965,22 \$
Subvention du National	-7 450,00 \$
Coût net	5 033,64 \$
 2 - Formations et autres évènements	 Coût réel
Salaires	2 256,66 \$
Perdiem	0,00 \$
Hébergement	148,58 \$
Inscriptions	300,00 \$
Transport	642,00 \$
Subvention du National	-4 700,00 \$
Coût net	-1 352,76 \$
 3 - Conférences inter-régionales	 Coût réel
Salaires	7 503,68 \$
Perdiem	3 105,00 \$
Hébergement	5 727,49 \$
Transport	439,24 \$
Subvention du National	-10 455,67 \$
Coût net	6 319,74 \$
 4 - Congrès	 Coût réel
Salaires	0,00 \$
Perdiem	0,00 \$
Hébergement	0,00 \$
Transport	0,00 \$
Subvention du National	0,00 \$
Coût net	0,00 \$
 Coût net Congrès et Formation	 10 000,62 \$



DEMANDE DE SUBVENTION

Demande de subventions

Activités et Demandeurs	Subvention Demandée	Recommandation de l'exécutif	Adoptée à L'AGA
Ligue de balle molle François-Olivier Marchand	1 500,00 \$	1 000,00 \$ Conformément au Règlement 1 de la section locale.	
Total	1 000,00 \$	1 000,00 \$	- \$



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

	2025-12-31
REVENUS	
COTISATIONS SYNDICALES	66 000,00 \$
COTISATIONS FONDS DE GREVE	26 400,00 \$
INTÉRÊTS (PLACEMENTS)	26 000,00 \$
INTÉRÊTS (COMPTE COURANT)	2 000,00 \$
SUBVENTIONS SEI NATIONAL	1 500,00 \$
TOTAL DES REVENUS	121 900,00 \$
DÉBOURSÉS	
CADEAUX ET DONS	8 500,00 \$
FRAIS DE BUREAU	4 800,00 \$
FRAIS OPÉRATIONNELS	21 500,00 \$
ACTIVITÉS SOCIALES	1 500,00 \$
SUBVENTIONS AGA	1 000,00 \$
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	2 000,00 \$
CONTRIBUTION AU F.A.R.	500,00 \$
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SPÉCIALES	4 500,00 \$
CONFÉRENCES ET FORMATIONS	19 850,00 \$
COTISATION AU FONDS DE GREVE	30 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	94 150,00 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	27 750,01 \$



Notes complémentaires

Prévisions budgétaires 2025

Les cotisations syndicales locales demeureront à 5\$/mois
 par membre. Nous estimons le nombre moyen de membres
 à 1 100 membres par mois
 $1\,100 * 5\$/mois * 12\text{ mois} = 66\,000 \$$

BUDGET 2025

1- Cadeaux et dons

Cadeaux CCMTGC	1 000,00 \$
Dons	2 000,00 \$
Montres (cadeaux de retraite)	5 500,00 \$
TOTAL	8 500,00 \$

2 - Frais de bureau

Contrat photocopieur	500,00 \$
Frais de poste	200,00 \$
Frais de service incendie	100,00 \$
Papeterie et fournitures de bureau	4 000,00 \$
TOTAL	4 800,00 \$

3 - Frais d'opérations

Repas pour réunions mensuelles	3 000,00 \$
Télécommunications	3 000,00 \$
Frais bancaire	50,00 \$
Loyer	9 000,00 \$
Frais d'assurance	1 050,00 \$
Système d'alarme	500,00 \$
Électricité	2 000,00 \$
Registraire des entreprises	50,00 \$
CNESST	100,00 \$
Logiciels informatiques	2 750,00 \$
TOTAL	21 500,00 \$

4 - Subventions AGA

Balle Molle	1 000,00 \$
Autres demandes de subventions	
TOTAL	1 000,00 \$



Suite des notes complémentaires
 Prévisions budgétaires 2024

5 - Conférences et Formations

5.1 - Conférences des président(es)

Salaires	5 600,00 \$
Perdiem	2 500,00 \$
Hébergement	4 500,00 \$
Transport	1 000,00 \$
Subvention du National	(6 500,00) \$
TOTAL	7 100,00 \$

5.2 - Formations et autres évènements

Salaires	3 150,00 \$
Perdiem	- \$
Hébergement	- \$
Transport	- \$
Subvention du National	- \$
TOTAL	3 150,00 \$

5.3 - Conférences Inter-régionales

Salaires	4 800,00 \$
Perdiem	1 700,00 \$
Hébergement	4 600,00 \$
Subvention du National	(1 500,00) \$
TOTAL	9 600,00 \$

TOTAL DES CONGRÈS ET FORMATIONS **19 850,00 \$**



RAPPORTS D'ÉVÉNEMENTS



Conférence inter-régionale du SEI
20 au 23 février 2024
Montréal, QC

En tant que délégués de la section locale 10005, nous avons participé à cette conférence du SEI qui s'est tenue à Montréal du 20 au 23 février 2024.

La conférence a été consacré aux différents sujets apportés par les sections locales.

Nous avons apporté les points suivants :

- Régularisation des postes
- Horaire de travail (6h00)
- Ratio de présence au bureau
- Accompagnement des membres
- Délai de transfert des membres interministériel

Nous avons eu une présentation du nouveau service d'ERAA, soit l'Équipe Régionale d'Appui à l'Accessibilité. Le rôle de l'équipe est de soutenir et d'outiller les personnes en situation de handicap ainsi que les gestionnaires et favoriser le processus d'adaptation.

Nous avons également participé à une rencontre patronale syndicale régionale. Plusieurs intervenants, dont la sous-commissaire, les directeurs régionaux des RH et RT, ainsi que plusieurs directeurs de bureaux étaient présents. Les points suivants y ont été abordés:

- Dotation
- Précarité d'emploi
- Milieu de travail axée sur les activités
- Enjeux linguistiques

L'événement fut un succès, le tout s'étant déroulé avec professionnalisme et respect.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Sabrina Williams
Trésorière
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Jocelyn Boulanger
Secrétaire
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005



Conférence des Présidents
21 au 24 mars 2024
Ottawa, ON

Nous avons participé à la conférence des Présidents de mars dernier, à Ottawa. Plusieurs points et enjeux ont été apportés par les différentes sections locales. Entre autres, nous avons discuté de la communication entre les sections locales, l'utilisation des congés et rattrapage de la présence sur place lors des jours de tempêtes, chiffres inexacts concernant les membres, l'utilisation du système e-Conciergerie à des fins de santé sécurité et la mise à jour du groupe de travail sur les membres noirs.

Le comité de négociation nous a également fait une mise à jour, tout comme le comité des centres d'appels, le comité des briseurs de grève, et le comité des reconnaissances honorifiques.

Nous avons aussi procédé à un exercice de réflexion sur les relations du SEI avec l'AFPC en ce qui concerne la gestion de la grève, ainsi que le support en général que l'Alliance offre.

Nos soirées ont été entièrement consacrées à renforcer nos liens avec nos homologues ailleurs au pays.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Sabrina Williams
Vice-présidente
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Jocelyn Boulanger
Trésorier
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005



Conférence santé sécurité de l'AFPC-Québec
10 au 13 septembre 2024
Lévis, QC

En tant que délégués de la section locale 10005, nous avons participé à cette conférence du SEI qui s'est tenue à Lévis du 10 au 13 septembre 2024. En l'absence de Julien Nobert, Président, c'est Sabrina Williams, Vice-Présidente, qui a représenté notre section locale à la table des présidents.

La conférence a été consacré aux différents sujets apportés par les sections locales.

Nous avons apporté les points suivants :

- Comité local SST et représentants de l'employeur
- Campagne de grief - travail hybride, demande de mise à jour
- Résolution FAR 2024, 2025, 2026

Nous avons eu la formation Obligation d'adaptation à l'égard des personnes ayant un handicap de l'AFPC. Nous y avons acquis des outils et les renseignements nécessaires pour représenter efficacement les membres qui ont besoin de mesures d'adaptation au travail.

Nous avons également eu une présentation d'un praticien en résolution informelle de conflits qui nous a présenté les différents services qu'ils offrent.

L'événement fut un succès, le tout s'étant déroulé avec professionnalisme et respect.

En toute solidarité,

Sabrina Williams
Vice-Présidente
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Kelly Pothier
Secrétaire
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Marie-Eve Gélinas
Cheffe déléguée
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Julie Brunet
Cheffe déléguée
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005



Conférence santé sécurité de l'AFPC-Québec
25 au 27 octobre 2024
Estrimont, QC

La conférence en Santé Sécurité de l'AFPC-Québec a eu lieu à Estrimont du 25 au 27 octobre 2024. Était présente de la section locale Sabrina Williams Co-présidente du comité locale de SST et Marie-Eve Gélinas membre de ce même comité.

Le thème de cette année était « prendre soin de nous ». La conférence a débuté en force avec Marie-France Marin sur le sujet du Stress au travail en avant-midi et Steve Geoffrion sur les 5 façons de composer avec les blessures de stress post-traumatique en après-midi. Le lendemain, il y a eu des ateliers en liens avec encore une fois divers sujets reliés à la santé au travail ainsi que trois autres conférenciers/conférencières.

Cette conférence nous a permis d'acquérir de nouvelles connaissances pour mieux service nos membres. Le sujet de la santé mentale était très présente lors de cet évènement et assurément que nous avons maintenant plus d'une corde à notre arc.

Il est toujours agréable de pouvoir assister à ce genre de conférence surtout quand nous réussissons à augmenter nos compétences en lien avec la santé et sécurité et aussi développer nos réseaux de contact.

En toute solidarité,

Sabrina Williams
Vice-Présidente
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Marie-Eve Gélinas
Cheffe déléguée
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005



Conférence santé sécurité du SEI
1er au 3 novembre 2024
Ottawa, ON

La conférence nationale en Santé Sécurité du SEI a eu lieu à Ottawa du 1^{er} au 3 novembre 2024. Était présente de la section locale Sabrina Williams Co-présidente du comité locale de SST et Julien Nobert membre de ce même comité.

Le thème de cette année était « retour aux bases ». Nous avons eu accès à plusieurs conférenciers, tant des représentants experts SST de l'Employeur que du côté syndical. Nous avons entendu parler du code canadien du travail, obtenu des ressources en santé mentale ainsi qu'eu des ateliers sur les rôles et responsabilités des comités locaux en SST.

En tant que nouveau dans nos rôles respectifs au sein du comité, cette conférence s'est montrée utile afin de bonifier nos interventions dans le comité local.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Sabrina Williams
Vice-présidente
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005



Conférence des Présidents
21 au 23 novembre 2024
Ottawa, ON

Nous avons participé à la conférence des Présidents de novembre dernier, à Ottawa. Par l'initiative de Julien Nobert, une session de questions et réponses a été ajoutée à l'ordre du jour afin de discuter des mises-à-pieds récentes et d'obtenir de l'information sur les différents types de délestage et des droits des membres selon le type de délestage (non-renouvellement de contrat, fin de contrat anticipée, RDE, etc.).

Plusieurs sujets ont été discutés, notamment les conditions dans les centres d'appels, les mesures d'adaptations et la dotation.

En tant que représentant des présidents sur le comité national d'action politique, Julien a coanimé un atelier sur l'action politique. Nous avons d'ailleurs participé à une manifestation éclair devant l'édifice Place de Ville, organisée par le comité, afin de dénoncer les coupes sauvages de l'employeur récemment annoncées.

Nos soirées ont été entièrement consacrés à renforcer nos liens avec nos homologues d'ailleurs au pays.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Sabrina Williams
Vice-présidente
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Kelly Pothier
Secrétaire
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

[illegible]